

**Ministry of Education**

Financial Analysis and Accountability  
Branch  
20th Floor, Mowat Block  
900 Bay Street  
Toronto ON M7A 1L2

**Ministère de l'Éducation**

Direction de l'analyse et de la responsabilité  
financières  
20<sup>e</sup> étage, Édifice Mowat  
900, rue Bay  
Toronto ON M7A 1L2



**2015:SB25**

**NOTE DE SERVICE**

**DESTINATAIRES :** Cadres supérieurs de l'administration des affaires

**EXPÉDITRICE :** Marie Li  
Directrice  
Direction de l'analyse et de la responsabilité financières

**DATE :** **9 septembre 2015**

**OBJET :** **États financiers 2014-15 (CSD)**

---

J'ai le plaisir de vous informer que les états financiers 2014-2015, ainsi que les guides et les directives qui s'y rattachent, sont maintenant accessibles en cliquant sur le lien qui mène aux états financiers qui se trouvent dans la section « Rapport au ministère » du site Web de la Direction de l'analyse et de la responsabilité financières au <https://efis.fma.csc.gov.on.ca/faab>.

Veillez envoyer vos états financiers 2014-2015 par l'entremise du SIFE 2.0 au <https://efis.fma.csc.gov.ca/workspace/index.jsp>. Les fichiers qui aideront les conseils scolaires à préparer leurs états financiers ont été publiés dans la section « Rapport au ministère » du site Web de la Direction de l'analyse et de la responsabilité financières.

**Séances d'information**

Le Ministère tiendra des séances d'information ce mois-ci afin de passer en revue les changements apportés aux états financiers et de faire le point sur d'autres sujets, notamment :

- Nouvelles fonctions de SIFE 2.0 pour les Immobilisations corporelles (IC) et les Actifs destinés à la vente.
- Nouvelle exigence de rapport sur les sites contaminés du CCSP.
- Mises à jour du Modèle de l'analyse et de la planification des immobilisations (MAPI).

Les dates et adresses des prochaines séances ont été récemment communiquées aux conseils scolaires et à leurs vérificateurs.

### **Sites contaminés**

La nouvelle norme comptable du CCSP sur le passif au titre des sites contaminés (SP 3260) est applicable aux exercices financiers à compter du 1<sup>er</sup> avril 2014 (c'est-à-dire l'année scolaire 2014-2015). Le ministère a communiqué avec le secteur en mai 2014 à propos de cette nouvelle norme au moyen des notes de service 2014:B07 et 2014:SB13.

Le passif initial au titre des sites contaminés sera appliqué rétroactivement sans redressement, c'est-à-dire qu'il sera comptabilisé comme un ajustement au solde d'ouverture de l'excédent accumulé au 1<sup>er</sup> septembre 2014, selon le rapport de mars 2015 des conseils. Le redressement (réduction) du solde d'ouverture n'aura pas d'incidence sur la conformité au budget pour l'exercice 2014-2015. Tout passif ultérieur au titre de nouveaux sites contaminés ou toute modification du passif au titre de sites contaminés existants influera cependant les dépenses d'exercice et la conformité au budget

D'autres exigences comptables relatives aux sites contaminés seront abordées aux séances d'information.

### **Mise à jour des données sur l'effectif de SISON et la date butoir**

Comme l'indique la note de service 2015 : SB21, le téléchargement des données sur l'effectif de SISON s'effectue désormais directement dans le SIFE 2.0, sur une base quotidienne. Tout changement apporté à la fin d'une journée sera rafraîchi dans le SIFE 2.0 avant midi le jour ouvrable suivant. Ce processus de mise à jour se poursuivra jusqu'au 30 septembre 2015. Les conseils sont priés de vérifier leurs données sur l'effectif dans le SIFE 2.0 et d'effectuer les corrections dans SISON avant la date butoir.

### **Processus du numéro d'identification des écoles**

Dans la note de service 2014 : SB30, le Ministère a demandé aux conseils scolaires de vérifier la liste de toutes les écoles ouvertes en 2014-2015 et en 2015-2016 d'après les plus récentes données dont dispose le ministère, notamment les métadonnées disponibles en décembre 2014. Le Ministère avait examiné les listes envoyées et avait contacté les conseils en cas de besoin de renseignements supplémentaires. Les listes examinées ont servi à remplir les formulaires des données sur les écoles du SIFE 2.0. Les écoles qui ne sont pas inscrites sur la liste définitive ne recevront aucun financement dans le cadre des états financiers 2014-2015.

## **Modèle de l'analyse et de la planification des immobilisations (MAPI)**

Comme les années précédentes, les conseils devront soumettre au Ministère le Modèle de l'analyse et de la planification des immobilisations (MAPI) dans le cadre des rapports de fin d'exercice. Nous vous rappelons que ce modèle est utilisé à diverses fins : demandes de financement auprès de l'OOF, demande d'approbation des projets d'immobilisations, outil de support pour les immobilisations prioritaires, suivi des immobilisations prioritaires et évaluation de la situation financière des immobilisations d'un conseil. Les MAPI seront préremplis avec les données financières et les données sur les immobilisations provenant des MAPI les plus récents (2013-2014) et des projets nouvellement approuvés par le Ministère au cours de l'exercice 2014-2015. Les conseils doivent vérifier et mettre à jour le MAPI afin de s'assurer que tous les projets approuvés après le 31 août 2014 et toutes les activités en matière d'immobilisations en 2014-2015 y figurent. Les conseils doivent également mettre à jour leur situation financière telle que présentée dans leurs états financiers de 2014-2015.

Les MAPI seront mis à la disponibilité des conseils vers la fin septembre. Les conseils doivent remettre leur MAPI actualisé au Ministère au plus tard le 30 novembre 2015 afin de laisser suffisamment de temps au Ministère pour l'examiner en vue de l'approbation des demandes de financement de l'OOF.

## **Soumission des rapports financiers États financiers**

### ***États financiers***

Veillez envoyer par voie électronique d'ici le 13 novembre 2015 une copie de ce qui suit :

- Certificat de la directrice ou du directeur de l'Éducation
- Rapport de conformité
- Tableaux 1, 1.1, 1.2, 1.3, 9, 10 et 10ADJ
- Section 1A – Sommaire des éléments
- États financiers vérifiés, y compris rapport des vérificateurs et notes afférentes.

Seuls, le certificat de la directrice ou du directeur de l'éducation et le tableau 1 des documents mentionnés ci-dessus doivent être signés par la directrice ou le directeur de l'éducation et le président ou la présidente. Seuls le certificat de la directrice ou du directeur de l'Éducation et le tableau 1 doivent être signés par la directrice ou le directeur de l'éducation et le président ou la présidente.

Les documents doivent être sauvegardés en format PDF et envoyés en pièce jointe par courriel à l'adresse suivante : [financials.edu@ontario.ca](mailto:financials.edu@ontario.ca)

Le nom de fichier utilisé doit respecter la [convention des noms de fichier](#) publiée sur le site Web de la Direction de l'analyse et de la responsabilité financières. Les conseils doivent écrire comme objet du courriel « Documents d'appui aux états financiers 2014-2015 – CSD n° ». ».

Dans le but de faciliter le processus budgétaire provincial, les formulaires du SIFE doivent être envoyés d'ici le 13 novembre 2015. En raison du calendrier des réunions du conseil, le Ministère est conscient que les états financiers publiés, les notes aux états financiers et le rapport des vérificateurs risquent de ne pas être terminés le 13 novembre. Si c'est le cas, ces trois documents peuvent être envoyés après le 13 novembre, mais au plus tard le 4 décembre. Veuillez noter que la date d'échéance pour la soumission SIFE reste inchangée, soit au plus tard le 13 novembre. Si des données financières sont modifiées à la suite d'une réunion du conseil, ce dernier devra soumettre de nouveau les formulaires du SIFE d'ici le 4 décembre.

### ***Présentations en retard***

Il est important que les conseils respectent les échéances ci-dessus afin que les rapports intermédiaires du budget provincial puissent être produits. Le Ministère imposera des pénalités financières si les états financiers ne sont pas déposés dans le SIFE le 13 novembre 2015, sauf dans les cas où le Ministère a accordé une prolongation du délai de remise en raison de circonstances atténuantes. Dans ce cas, les pénalités financières seront imposées si le conseil n'envoie pas ses états financiers à la nouvelle date prévue.

Les rentrées de fonds régulières du conseil scolaire concerné seront réduites de 50 % si celui-ci n'a pas déposé ses états financiers dans le SIFE d'ici le 13 novembre 2015 (ou à une date ultérieure approuvée par le Ministère, tel que précisé ci-dessus). À la présentation des états financiers, le Ministère reprendra les paiements mensuels normaux et inclura dans le paiement mensuel le total qui avait été retenu.

### **Contacts**

Si vous avez des questions sur le passif au titre des sites contaminés, veuillez communiquer avec Elizabeth Sinasac au (416) 325-8527.

[Elizabeth.Sinasac@ontario.ca](mailto:Elizabeth.Sinasac@ontario.ca)

Toute question sur les données détaillées et le rapport d'activités liées aux immobilisations doit être envoyée à Soundari Vigneshwaran au 416 326-9168 ou à [Soundari.vigneshwaran@ontario.ca](mailto:Soundari.vigneshwaran@ontario.ca)

Pour toute autre question sur les états financiers, veuillez contacter votre analyste financier du Ministère. Vous trouverez la liste complète des noms et des coordonnées des analystes financiers dans la section « Pour nous joindre » du site Web de la Direction de l'analyse et de la responsabilité financières, à [http://faab.edu.gov.on.ca/Contact\\_Us.htm](http://faab.edu.gov.on.ca/Contact_Us.htm)

Pour de l'aide sur la navigation et l'utilisation du SIFE, veuillez contacter :

<b>Nom</b>	<b>Téléphone</b>	<b>Email</b>
Stevan Garic	(416) 327-0697	<a href="mailto:Stevan.Garic@ontario.ca">Stevan.Garic@ontario.ca</a>
Emily Wells	(416) 325-2036	<a href="mailto:Emily.Wells@ontario.ca">Emily.Wells@ontario.ca</a>
Ruby Hou	(416) 325-2052	<a href="mailto:Ruby.KexinHou@ontario.ca">Ruby.KexinHou@ontario.ca</a>
Martin Fry	(416) 327-9061	<a href="mailto:Martin.Fry@ontario.ca">Martin.Fry@ontario.ca</a>

Pour de l'aide pour vous connecter, veuillez contacter :

<b>Nom</b>	<b>Téléphone</b>	<b>Email</b>
EFIS Support	s/o	<a href="mailto:efis.support@ontario.ca">efis.support@ontario.ca</a>
Mark Bonham	(416) 325-8571	<a href="mailto:Mark.Bonham@ontario.ca">Mark.Bonham@ontario.ca</a>

*Original signé par*

Marie Li  
Directrice  
Direction de l'analyse et de la responsabilité financières

cc: Directrices et directeurs de l'Éducation